

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE AGRICOLE

CAP agricole - Métiers de l'agriculture - Horticulture



Objectifs

Devenir ouvrier qualifié dans une entreprise horticole ou en collectivité. Le diplômé travaille les sols préparation des parcelles, plantations, semis, surveillance de la croissance et de la protection des végétaux. Il récolte et conditionne des produits. Il peut travailler chez un pépiniériste, un maraîcher ou un horticulteur.

Durée

2 ans en alternance (520h/an en centre)
 32 semaines / an en entreprise
 15 semaines / an au CFA (5 jours de présence, 35h de cours)
 Formation de septembre à juin

Conditions d'inscription & pré requis

- Jeunes sortis de classes de 3ème (Générale, Prépa-métiers...)
- Jeunes scolarisés dans des dispositifs adaptés (Segpa,...)
- Etre âgé-e de 16 à 29 ans révolus (15 ans avant le 31 décembre si sorti-e de 3ème)
- Public en réinsertion : nous consulter

L'entrée en formation ne peut être effective qu'après la signature d'un contrat d'apprentissage.

Coût de la formation et rémunération

Apprentis : formation prise en charge par l'OPCO de branche
 Rémunération de l'apprenti :

Ancienneté dans le contrat	16-17 ans	18-20 ans	21 ans et +	+ de 26 ans
1ère année	27 % du SMIC	43 % du SMIC	53 % du SMIC	100 % du SMIC
2ème année	39 % du SMIC	51 % du SMIC	61 % du SMIC	100 % du SMIC
3ème année	55 % du SMIC	67 % du SMIC	78 % du SMIC	100 % du SMIC

Certaines conventions collectives peuvent prévoir des pourcentages différents.



Taux de réussite 2023



Taux de satisfaction 2023



Taux d'insertion 2023

CAPA horti

<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>



Débouchés / poursuite d'études

Le CAP agricole métiers de l'agriculture débouche directement sur la vie active. Cependant, il est possible de poursuivre ses études en bac pro «Productions Horticoles», «Techniciens Conseil en Vente de Produits horticoles», en CAPa «Jardinier Paysagiste en 1 an, en BPA «Travaux d'Aménagements Paysagers».

Contact : cfa.obernai@educagri.fr - 03 88 49 99 20

Formation et contenu RNCP 25306

Enseignements généraux (385 h sur 2 ans)

Français : 92h

Maths / Informatique : 92h

Histoire / Géographie : 92h

EPS / Biologie : 61h

Langue vivante (Anglais ou Allemand) : 48h

Spécialité professionnelle (525h sur 2 ans)

Economie : 48h

Agroéquipement : 48h

Technique : 429h

Evaluation : 80% en contrôle en cours de formation et 20% en épreuves terminales en fin de cursus.

Suivi et adaptation des parcours : Entretien individuel, positionnement (pour éviter les ruptures de contrats et les erreurs d'orientation), individualisation éventuelle des parcours. Un avis sur votre projet vous sera communiqué afin de vous aider dans votre orientation. Par ailleurs, en cas de besoin, un dispositif de soutien sera proposé spécifiquement aux jeunes en difficulté.

Modalités pédagogiques : Alternance de cours théoriques en face à face de travaux pratiques sur site et à l'extérieur.

Personnes en situation de handicap : Établissement adapté à l'accueil des personnes en situation de handicap. Accompagnement personnalisé par notre référent handicap.

Pratique

Accès facile en transport (SNCF, BUS, parking).

Restauration sur place (Cantine), Chambre en internat (sous réserve de disponibilité).

CDI, Centre pour Apprendre Autrement, Salle informatique, aires de travaux pratiques, plateaux techniques, exploitation agricole, ateliers...

Salle de musculation, de musique, foyer, associations...



Contact : cfa.obernai@educagri.fr - 03 88 49 99 20